

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

Commune de Saint-Cézert



P.L.U

Révision du Plan Local d'Urbanisme

4 - Annexes

4.1 - Annexes sanitaires

4.1.2 - Réseau d'eau potable

Révision du P.L.U :

Arrêtée le 14-11-2025

Approuvée le

Visa

Date :

Signature :



7 rue de Lavoisier
31700 BLAGNAC
Tél : 05 34 27 62 28
contact@paysages-urba.fr

4.1.2

NOTICE EAU POTABLE

La ressource en eau potable

La commune de Saint-Cézert adhère au Syndicat des Eaux de la Vallée de la Save et des Coteaux de Cadours, membre du syndicat de syndicats de production d'eau potable des vallées Save, Hers, Girou et des Coteaux de Cadours.

La production et la distribution de l'eau potable sont assurées par l'usine de production de Saint-Caprais, mise en service en janvier 2006 après extension.

Sa capacité de production est passée de 750 m³/h à 1 750 m³/h, soit environ 35 000 m³/jour.

L'alimentation en eau brute se fait principalement par le canal latéral à la Garonne, avec un secours par prise d'eau en gravière.

Cette usine dessert deux grands ensembles intercommunaux :

- Le Syndicat des Eaux de la Vallée de la Save et des Coteaux de Cadours, situé rive gauche de la Garonne, regroupant 33 communes de la périphérie toulousaine jusqu'aux limites du Gers et du Tarn-et-Garonne, soit environ 9 000 abonnés ;
- Le Syndicat Intercommunal des Eaux Hers-Girou, situé rive droite de la Garonne, regroupant 9 communes du nord du département, soit environ 6 508 abonnés.

La population totale desservie par ce système peut donc être estimée à environ 15 500 abonnés.

Il n'existe pas de réservoir ni de château d'eau sur le territoire communal de Saint-Cézert.

La commune est alimentée par le réservoir du Burgaud, qui assure la régulation et la distribution de l'eau potable sur le secteur.

Sources :

- Syndicat Intercommunal des Eaux Hers-Girou, www.siehg.fr
- Syndicat des Eaux de la Vallée de la Save et des Coteaux de Cadours

La qualité de l'eau

Selon les dernières analyses du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine réalisées le 27 avril 2018 par le Ministère chargé de la Santé, l'eau distribuée sur la commune de Saint-Cézert est conforme aux exigences de qualité réglementaires pour l'ensemble des paramètres mesurés (bactériologiques et physico-chimiques).

Sources :

- Syndicat Ministère de la Santé – Portail OROBNAT (Observatoire de la Qualité de l'Eau), <https://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/rechercherResultatQualite.do>